

Comment redonner des perspectives d'avenir aux éleveurs de volailles ?

- **Reconquérir le marché intérieur avec la promotion de la qualité, la traçabilité et les normes sanitaires de nos produits.**
- **Par une répartition équitable de la valeur ajoutée dans la filière.**
- **Par une harmonisation des charges et de la réglementation sur l'environnement et le bien-être animal en UE.**
- **Par la liberté accordée aux éleveurs d'acheter les céréales aux producteurs sans intermédiaire.**
- **Par une refonte des contrats d'intégration.**



LA SECTION VOLAILLES

La section volailles est présidée par Pierre Lec'hvien, aviculteur dans les Côtes-d'Armor. Il y a 20 ans, il s'était rebellé en portant plainte contre le groupe DOUX pour non-respect du contrat et avait obtenu gain de cause au bout de 7 ans d'une procédure épouvantable. Cette décision de justice, qui a fait avancer les droits des éleveurs face à l'intégrateur, fait désormais jurisprudence.



Pierre Lec'hvien
Président de la section

LA CR



Bernard Lannes
Président de la CR

Créée en 1992, la Coordination Rurale (CR) est le seul syndicat agricole représentatif, indépendant de toute organisation économique et politique, et qui défend tous les agriculteurs. Elle est aujourd'hui présente dans 94 départements, dans lesquels des équipes d'agriculteurs, femmes et hommes qui vivent de leur métier, défendent au quotidien les idées de la CR. C'est le seul syndicat à proposer un changement profond pour l'agriculture,

en rupture avec les structures et les politiques du passé. Son combat majeur : la régulation européenne des productions et des marchés, pour des prix rémunérateurs et stables à la production dans tous les secteurs.

La CR progresse fortement : elle obtient 21,12 % des voix aux élections aux Chambres d'agriculture de 2013 (12,15 % en 2001 ; 18,7 % en 2007) et remporte 4 Chambres (Calvados, Charente, Lot-et-Garonne et enfin Puy-de-Dôme, cette dernière en union avec la Confédération Paysanne). Elle s'impose depuis lors comme le 2ème syndicat agricole français.

Coordination Rurale

Tél : 05 62 60 14 96 Fax : 05 62 60 14 31

www.coordinationrurale.fr



Quel avenir pour les aviculteurs ?

Les aviculteurs ont le droit de produire sereinement sans craindre les défaillances de grands groupes !

Rejoignez la CR pour changer le modèle de contractualisation qui nous est imposé depuis trop longtemps !

Un secteur essentiel qui ne sort pas de la crise

Traditionnellement grande exportatrice de volaille, la France décline sur le marché international. Nos importations d'UE ont été multipliées par 4 en 15 ans et plus de 40 % du poulet consommé en France est importé. Les Pays-Bas, qui importent beaucoup des pays tiers, sont un de nos grands fournisseurs : le prix du poulet y est 10 % inférieur au nôtre. Ce jeu des échanges orchestré par les grands groupes d'abattage/découpe (qui parfois y laissent des plumes, comme Doux), imposent aux éleveurs une concurrence déloyale.



Le constat est sans appel : l'échec du modèle de contractualisation/intégration (qui concerne 90 % des éleveurs bretons) où l'éleveur est la variable d'ajustement, est une évidence. L'impossibilité de répercuter la hausse des coûts de production (aliment) conduit les éleveurs dans une impasse. La production française de volailles a chuté de 3 % par an depuis 2000 alors que la consommation augmente. Les éleveurs et les bâtiments vieillissent ; les exploitations ne trouvent pas de repreneur. Près de la moitié des éleveurs ont disparu depuis 2000 ; la Bretagne est particulièrement touchée.

Les propositions de la CR

Echanges, PAC

- **Obtenir l'exception agricole** à l'OMC, pour ne plus subir ses règles absurdes.
- **Protéger l'agriculture européenne**, par des droits de douane variables sur les importations.
- **Refuser les importations** ne respectant pas les normes de l'UE.
- **Harmoniser les normes** fiscales, sociales et environnementales en UE.
- **Réformer la PAC** : régulation des productions et des marchés, rééquilibrage des productions selon les besoins pour stabiliser les prix, prix supérieurs aux coûts de production, notamment par l'indexation sur le prix des aliments, pour vivre dignement...

Réglementation

- **Faciliter l'adaptation des effectifs** d'animaux aux besoins de l'éleveur, notamment en ce qui concerne les installations classées.
- Imposer une **traçabilité sur les fournitures de l'industriel** (poussins, aliment).
- **Organiser des débats scientifiques sur des sujets polémiques** qui touchent l'agriculture : en particulier, rechercher les véritables causes de la prolifération des algues vertes.

Intégration, social

- **Rendre insaisissables la maison** et une surface de subsistance.
- Créer un statut social particulier pour **protéger l'éleveur** si la situation de l'intégrateur se dégrade.
- **Subventionner la rénovation des bâtiments anciens** (reconstruction, désamiantage).
- Imposer la **traçabilité des saisies des carcasses à l'abattoir** : à défaut d'identification du lot, saisie non imputable à l'éleveur ; en cas d'incohérence avec les bons d'équarrissage, remboursement des saisies.
- **Compenser les pertes subies en cas de crise sanitaire.**
- **Expérimenter une vraie TVA sociale en agriculture** : pour financer la protection sociale, augmenter les retraites, alléger le poids des charges sociales.



- **Revoir en profondeur les contrats d'intégration**, afin de considérer l'éleveur comme un partenaire libre de choisir son approvisionnement, sa génétique... (comme en Belgique) et non comme un apporteur de matière première avec qui on partage les pertes mais jamais les bénéfices.

Marges, circuits courts, étiquetage

- **Autoriser la vente directe des céréales entre producteurs et éleveurs**, pour faire baisser les coûts alimentaires en évitant les intermédiaires.
- **Uniformiser les autorisations de mise sur le marché** afin de permettre aux éleveurs, vétérinaires et centrales d'achat de s'approvisionner librement en médicaments vétérinaires et antiparasitaires en Europe.
- Mettre en place un **étiquetage clair pour le consommateur** sur la provenance réelle de la viande (lieu d'élevage et non de transformation) et les conditions de production, y compris en restauration hors domicile.

Pluralisme, équité

- **Instaurer le pluralisme syndical** dans toutes les instances agricoles.
- **Éliminer toute discrimination** vis-à-vis des éleveurs indépendants (accès aux aides notamment).

Le modèle d'intégration défendu par la CFA/FNSEA nous maintient dans la crise.

Il est urgent de réagir !